

M. reste droit. [Le tribunal](#) revient sur les faits reprochés. Ce sont les mêmes entendus quelques jours plus tôt dans la même enceinte. Une violente altercation dans la nuit du 17 septembre 2023, à Sotteville-lès-Rouen. Le déroulé de l'histoire est repris presque mot pour mot. Une soirée festive, deux femmes qui sortent promener le chien, un gars armé d'une feuille de boucher qui les menace...

[Lire aussi Agression avec une feuille de boucher près de Rouen : malgré les pleurs, il reste en prison](#)

« Je voulais protéger ma petite sœur »

Et deux hommes appelés à la rescousse pour les protéger. Une violente bagarre qui éclate et l'homme menaçant devient la victime; sévèrement blessé, il pourrait perdre l'usage d'un œil.

Deux hommes ont été interpellés dans ce dossier. Il y a eu J., dont le maintien en détention a été confirmé il y a quelques semaines malgré les pleurs et les regrets. Et M. C'est lui qui comparait devant la cour d'appel pour demander sa remise en liberté. *« Je m'excuse, je regrette. Je n'avais aucune volonté de tuer. Je voulais protéger ma petite sœur »*, promet-il.

« Il se sent investi d'une mission importante. Il est devenu chargé de famille, il y a un surinvestissement », plaide son avocat, Jérémy Kalfon. Il demande la remise en liberté sous contrôle judiciaire de M., évoquant *« une réaction à une situation critique »*, la possibilité d'être accueilli dans une autre région, des *« garanties de représentation très fortes »*.

Alors que l'avocat général s'y opposait, la cour d'appel a finalement autorisé la remise en liberté de M. dans l'attente du procès.